



*République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique*

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 20 JANVIER 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Lucien SAINT-JEAN-THERESE
Date de convocation : 10 janvier 2022
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 36
Nombre de procuration : 07

Extrait n°CC-01-2022/003-1

Annule et remplace l'extrait n°CC-01-2022/003 qui comporte une erreur matérielle

Objet : Adoption du nouvel organigramme de CAP Nord Martinique.

ETAIENT PRESENTS :

Lucien SAINT-JEAN-THERESE, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Sylvie PALCY, Justin PAMPHILE, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Belfort BIROTA, Jiovanny WILLIAM, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL.

Arrivés en cours de séance : Maurice BONTE, Félix ISMAIN, Stéphane LORDELOT, Sainte-Rose CAKIN, Jenny DULYS-PETIT, Laura LITADIER épouse VILLET, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Christian RAPHA, Annick CHARLEC.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Jean-Baptiste ROTSEN, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Sylvie PALCY, Josette MASSOLIN à Bruno Nestor AZEROT, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPHELE, Christian PALIN à Frédéric BUVAL.

En cours de séance : Kristelle RISAL à Stéphane LORDELOT.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Pamela PATRON, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Georgette RANGOLY, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOICHE, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Extrait n°CC-01-2022-003-1

Annule et remplace l'extrait n°CC-01-2022/003

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire modifiant notamment la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n° CC-10-2020-145 du 08 octobre 2020 portant approbation de l'organisation de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement ;

Vu la délibération n° CC-10-2020-146 du 08 octobre 2020 portant approbation de l'organisation de la Direction Générale Adjointe Finances et Commande publique ;

Vu la délibération n° CC-10-2020-147 du 08 octobre 2020 portant approbation de l'organisation de CAP Nord Martinique ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 13 janvier 2022 ;

Considérant qu'afin d'atteindre les objectifs du projet d'administration, il y a lieu de mettre en place une nouvelle organisation qui devrait rentrer en application au 1^{er} mai 2022 ;

Considérant que cette nouvelle organisation génère notamment une modification de rattachement de certaines compétences, la suppression de certains postes et la création de nouveaux postes afin de cadrer au mieux avec les enjeux de la collectivité comme suit :

1- Cabinet

Rattachement du Service coopération régionale décentralisée au cabinet

Responsable de service (catégorie A) : poste budgétaire existant

Création d'un poste de chargé de projets au service coopération (catégorie B)

Appel à candidatures à réaliser pour poste de chargé de projets

2- Direction générale

Structuration sous forme de pôles (sauf secrétariat général en service) des fonctions directement rattachées au DGS

- 2-1- Création d'un pôle contrôle de gestion, méthodes et qualité avec :
- Un responsable de pôle (catégorie A) : par transformation du poste budgétaire de contrôleur de gestion existant
 - Un adjoint (catégorie A) : poste budgétaire à créer
- Appels à candidatures à réaliser pour ces 2 postes

- 2-2- Création d'un pôle observatoire, évaluation des politiques publiques, études et prospective avec :
- Un responsable de pôle (catégorie A)
 - Un adjoint (catégorie A)

Extrait n°CC-01-2022-003-1

Annule et remplace l'extrait n°CC-01-2022/003

Les 2 postes budgétaires existent (chargé de la stratégie territoriale et chargé des études et de la prospective)

Appels à candidatures à réaliser pour ces 2 postes

- 2-3- Création d'un pôle mutualisation et ingénierie de projets avec :
Un responsable de pôle (catégorie A) : poste budgétaire de chargé de mutualisation existant
Un Collaborateur de catégorie B : poste budgétaire à créer
Un Collaborateur de catégorie C : poste budgétaire à créer
Appels à candidatures à réaliser pour ces 3 postes
- 2-4- Création d'un service secrétariat général / courrier / coursiers avec :
Un responsable de service (catégorie B) : poste budgétaire existant.
Appel à candidatures à réaliser
Deux assistants(es) en catégorie C : postes budgétaires existants
Deux coursiers (catégorie C) : postes budgétaires existants

3- Transformation de la DGA développement économique, social et emploi en DGA du Développement de l'attractivité et de la cohésion territoriale

Poste budgétaire de DGA (catégorie A) existant. Appel à candidatures à réaliser

- 3-1- Suppression des missions agriculture pêche et LEADER qui seront redéployées dans les services ci-dessous.
- 3-2- Transformation de la direction du développement économique en Direction du développement économique et de la cohésion territoriale
Un poste budgétaire de catégorie A existant.
Appel à candidatures à réaliser
- 3-2-1- Transformation du service culture et patrimoine en service animation économique, attractivité du territoire, culture et patrimoine (service incluant mission LEADER) :
Un poste budgétaire de catégorie A existant.
Appel à candidatures à réaliser
- 3-2-2- Maintien du service entreprises avec changement de nom (service développement des entreprises) :
Un poste budgétaire de catégorie A existant
- 3-2-3- Création d'un service promotion des filières et missions spécialisées dans lequel sont redéployées « les missions agriculture et pêche » :
Un poste budgétaire de catégorie A existant de chargé de mission agriculture, pêche, LEADER.
Appel à candidatures à réaliser.
- 3-3- Maintien de la direction du développement social et de l'emploi avec changement de nom : Direction du développement social de l'emploi et de l'insertion
Un poste budgétaire de catégorie A existant

3-3-1- Maintien du service emploi, insertion et IAE avec changement de nom : Service de développement de l'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire
Un poste budgétaire de catégorie A existant

3-3-2- Transformation du service PLIE en Service emploi, PLIE, développement social :
Un poste budgétaire de catégorie A à créer (responsable du service)
Un poste de collaborateur de catégorie A à créer
Appel à candidatures à réaliser.

3-3-3- Suppression des missions développement social territorial, ITI, contrat et politique de la ville qui seront redéployées dans les services animation économique, attractivité du territoire, culture et patrimoine (pour ITI) et service emploi, PLIE, développement social (pour développement social, contrat et politique de la ville).

3-4- Maintien de la direction animation et accompagnement du numérique qui change de nom : Direction du développement numérique du territoire
Un poste de responsable à créer pour chacun des 2 services :
- Service développement des usages et services numériques.
Un poste budgétaire de catégorie B à créer.
Appel à candidatures à réaliser.
- Service accompagnement à la transformation numérique (changement de nom du service accompagnement de l'administration numérique).
Un poste budgétaire de catégorie A à créer.
Appel à candidatures à réaliser.

4- Transformation de la DGA aménagement infrastructures environnement en DGA aménagement infrastructures environnement et logistique

Poste budgétaire de DGA (catégorie A) existant. Appel à candidatures à réaliser

4-1- Transformation du service infrastructures et travaux en service infrastructures, maintenance et travaux :
Un poste budgétaire de catégorie A existant.
Appel à candidatures à réaliser

4-2- Transformation de la direction logistique en service logistique (service conservant les missions initiales de la direction à l'exception de la maintenance) :
Un poste budgétaire de catégorie A à créer.
Appel à candidatures à réaliser

4-3- Changement de nom du service flotte automobile : service parc matériels roulants
Un poste budgétaire de catégorie A existant

4-4- Création d'un poste de chargé de mission SIG-Télépilote de drone pour renforcer la cellule SIG existante.
Un poste budgétaire de catégorie B ou C à créer.
Appel à candidatures à réaliser.

- 4-5- Création d'un poste budgétaire de catégorie A pour Direction Aménagement, Habitat, Infrastructures.
Appel à candidatures à réaliser.

5- Transformation de la DGA Finances et commande publique en DGA Ressources

Un poste budgétaire de DGA (catégorie A) existant.

Appel à candidatures à réaliser

5-1-Maintien de la direction des finances (poste de catégorie A existant) avec 3 services :

5-1-1-service prospective, analyse financière, brigade fiscale qui est renommé service programmation, analyse, prospective, fiscalité :
Un poste budgétaire de catégorie A existant.

5-1-2-service comptabilité renommé service exécution et contrôle budgétaire :
Un poste budgétaire de catégorie B existant.

5-1-3- service finances eau et assainissement :
Un poste budgétaire de catégorie B existant.

5-2- Maintien de la direction des opérations financières et subventions (poste budgétaire de catégorie A existant) avec création de 2 services :

5-2-1- Service programmation des opérations financières qui est renommé Service financement des opérations communautaires :
Un poste de responsable de service à créer (poste budgétaire de catégorie B existant) ;
Appel à candidatures à réaliser.
Un renfort déjà prévu avec second poste de catégorie B créé lors du dernier conseil communautaire.

5-2-2-Service subventions qui est renommé Service subventions aux tiers :
Un poste de responsable de service à créer (poste budgétaire de catégorie B à créer)
Appel à candidatures à réaliser.

5-3- Direction informatique, réseaux et télécommunications

Un poste budgétaire de catégorie A ou B à créer pour responsable du service informatique.

Appel à candidatures à réaliser.

6- Changement de périmètre de la direction eau et assainissement qui intègre le service grand cycle de l'eau

Un poste budgétaire de catégorie A existant

Appel à candidatures à réaliser pour le poste de directeur eau et assainissement (changement de périmètre de la direction)

7- Changement de périmètre de la direction des affaires juridiques et du contentieux

Un poste budgétaire de catégorie A existant. Appel à candidature à réaliser

7-1- Création d'un service veille juridique, archivage et documentation.

Un poste budgétaire de catégorie B ou C à créer.

Appel à candidatures à réaliser.

7-2- Création d'un poste budgétaire de catégorie B pour renforcer service juridique.

Appel à candidatures à réaliser.

7-3- Création d'un poste budgétaire de catégorie C à créer pour renforcer service des assemblées.

Appel à candidatures à réaliser.

8- Suppression de la direction générale des services adjointe

9- Suppression de la direction générale adjointe Logistique et Systèmes d'Information Numérique (redéploiement sur d'autres directions)

10- Suppression de la direction à la stratégie, aux projets et à l'attractivité du territoire (redéploiement des missions)

11- Rattachement des postes existants d'agents d'accueil physique et téléphonique au service logistique (objectif : cohérence et polyvalence dans les missions)

Considérant le projet d'organigramme présenté,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver le nouvel organigramme de CAP Nord Martinique joint en annexe qui sera effectif au 1^{er} mai 2022.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Extrait n°CC-01-2022-003-1

Annule et remplace l'extrait n°CC-01-2022/003

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Trésorière de la Trinité, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 43

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 15 mars 2022

Le Président

Bruno Nestor AZEROT





